

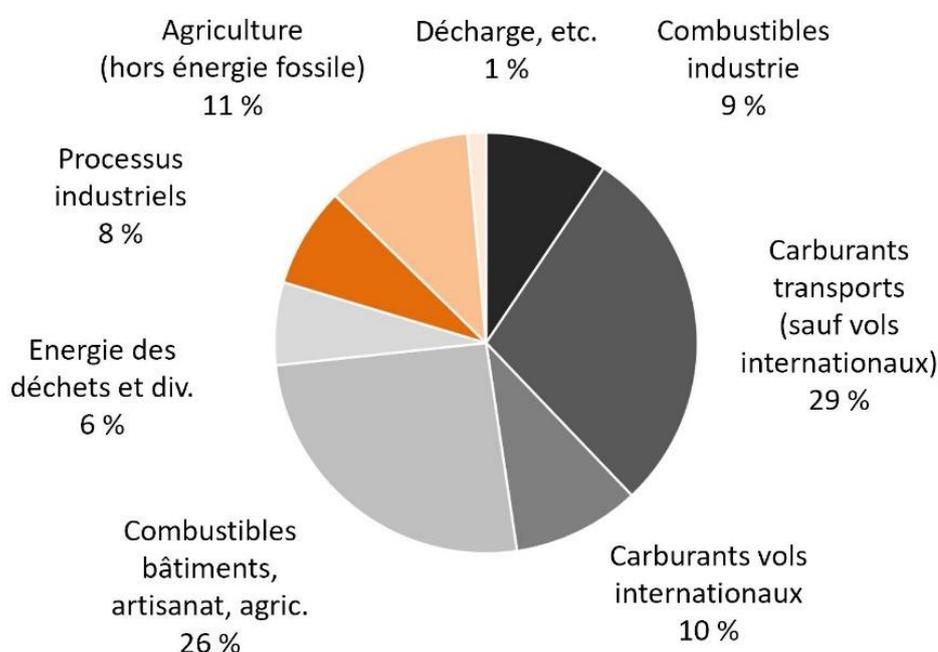


Le « Plan Marshall » pour le climat : 40 mesures social, efficace, responsable

Introduction

- Les mesures concrètes s'articulent autour des différents secteurs actuellement responsables des émissions de gaz à effet de serre.

Les émissions de gaz à effet de serre en Suisse en 2016 : parts des équivalents-CO₂



- Le plan prévoit d'accroître massivement la production solaire pour remplacer le pétrole. Grâce à l'efficacité des appareils électriques, l'augmentation d'électricité ne doit pas couvrir l'entier de la diminution de pétrole mais seulement une partie. Pour cette raison, le solaire et l'hydroélectricité (pour le stockage) constituent un pilier central de notre plan. Globalement, il faut 45 TWh/an d'électricité supplémentaire, en tenant compte du remplacement du nucléaire.
- Le plan met en place une banque fédérale d'investissement pour le climat et de « Climate bonds ».
- Le plan régule la place financière.
- Le plan renforce le volet international et les efforts d'amélioration des nouvelles technologies de stockage d'énergie.

1

1 Transports terrestres : carburants diesel et essence

(représentent actuellement 29 % des gaz à effet de serre en Suisse, but : 0 %)

Numéro	Mesures	Impact sur les finances fédérales
A1	<p>Fin de la « lex Zürberg »</p> <p>Supprimer les exceptions suisses pour les exigences moyennes d'émissions des voitures et des camionnettes. Application rigoureuse du système européen, et baisse en même temps que l'UE.</p>	Aucun
A2	<p>Electrification des flottes</p> <p>1) Subvention à l'électrification des flottes de véhicules (taxi, camionnettes, autobus des transports publics, autocars, car-sharing, bateaux et véhicules lourds), pour couvrir la différence de prix d'achat (Maximum CHF 10'000.- par voiture ou véhicule de livraison, soutien décroissant au fur et à mesure de la réduction du différentiel de prix)</p> <p>2) Pour les particuliers : prêt sans intérêt de la Banque pour le Climat par les fonds des « Climate Bonds »</p> <p>Dans les deux cas, la condition au soutien pour voitures et véhicules de livraison est ne pas être incluse dans un pool d'importation avec des véhicules fossiles.</p>	<p>1) 200 millions par an</p> <p>2) coûts global sous climate bond</p>
A3	<p>Abolition de la subvention pour le diesel</p> <p>Suppression de la détaxe des huiles minérales pour les transports publics, l'agriculture, la sylviculture et les engins de chantier, et réinjection des montants dans ces secteurs.</p>	Aucun
A4	<p>Davantage de bornes de recharges</p> <p>Soutien à l'investissement dans les infrastructures de recharge (privées et publiques, avec électricité renouvelable), y compris pour les bus des transports publics. Instauration d'un droit à installer une borne pour les locataires.</p>	100 millions/ans
A5	<p>Stop à la croissance des autoroutes</p> <p>Moratoire sur l'augmentation de la capacité des autoroutes (tout en priorisant l'entretien).</p> <p>Les moyens économisés vont :</p> <p>1) À l'infrastructure de recharge (100 millions, selon</p>	-300 millions /ans

	<p>mesure A4)</p> <p>2) Au développement du photovoltaïque, pour avoir assez d'électricité pour la mobilité (200 millions par an, selon mesure F2)</p>	
A6	<p>Réduire rapidement la voracité des véhicules</p> <p>Introduire une fiscalité incitative dont le produit est entièrement redistribué à la population, selon le modèle de la taxe CO₂ actuelle sur le mazout et le gaz, c'est-à-dire que chaque habitant reçoit la même somme en restitution. Son introduction doit être progressive et son niveau ne peut être augmenté que si les objectifs ne sont pas atteints.</p>	Aucun
A7	<p>Plus de nouveaux véhicules routiers fossiles en 2035</p> <p>La Suisse interdit dès 2035 la mise en circulation de nouveaux véhicules routiers fossiles. Ainsi, en 2050, les derniers véhicules fossiles arriveront en fin de vie. Si la Norvège l'a décidé pour 2025, la Suisse le peut pour 2035.</p>	—
A8	<p>Donner des avantages pratiques aux voitures électriques</p> <p>Favoriser les véhicules électriques dans la pratique, en autorisant des mesures de discrimination positive par cantons et communes (p.ex. places de parcs, accès réservés dans certaines zones, etc.)</p>	—
A9	<p>Davantage d'électrique sur les chantiers et dans l'agriculture</p> <p>Programme pilote d'électrification des véhicules off-road (chantiers, agricoles, forestiers, bateaux de ligne).</p>	20 millions /an

Il est entendu que la politique actuelle de développement des transports publics et de transfert du trafic marchandise longue distance de la route vers le rail se poursuit, sans hausse de tarifs ni mesures de démantèlement.

2 Aviation : Réduire fortement les émissions et les compenser entièrement

(représente actuellement 10 % des gaz à effet de serre en Suisse, but : forte baisse)

<i>Numéro</i>	<i>Mesures</i>	<i>Impact sur les finances fédérales</i>
B1	<p>Taxe de désincitation sur les billets d'avions</p> <p>Taxe sur les billets d'avion (ligne et charter) entièrement restitué à la population à l'instar de la taxe CO₂ (entre CHF</p>	Aucun

	30 pour vol intraeuropéen en 2 ^{ème} classe à CHF 500 pour vol intercontinental en classe business)	
B2	<p>Obligation de compenser les émissions du kérosène</p> <p>Obligation de compenser les émissions du kérosène à 100% par des projets de réduction d'émission ou de fixation du CO₂ (dans le monde).</p> <p>(il en coûterait environ 200 millions par an à l'aviation si la tonne coûte CHF 40)</p>	Aucun
B3	<p>Interconnecter la Suisse par le train</p> <p>Système d'appel d'offre et/ou garantie de déficit pour de bonnes liaisons en train de nuit et en TGV depuis la Suisse vers Hambourg, Berlin Munich, Rome, Naples, Amsterdam, Bruxelles, Londres, Bordeaux, Barcelone, Marseille, Budapest, Varsovie, etc.</p>	200 millions/ an
B4	<p>Moratoire sur les aéroports</p> <p>Stopper toute extension de capacité des aéroports, qu'il s'agisse de mesures d'exploitation ou d'infrastructure.</p>	—
B5	<p>Initiative diplomatique pour taxer le CO2 sur l'aviation</p> <p>La Suisse lance une initiative diplomatique pour renégocier la convention de Chicago sur l'aviation civile internationale de manière à lever l'interdiction de la taxation du carburant d'aviation (TVA et taxe d'incitation).</p>	Aucun
B6	<p>Avertissement CO₂ sur la publicité de l'aviation</p> <p>Obligation d'indiquer les émissions de CO₂ du trajet aller-retour sur 1/3 de la surface des publicités pour l'aviation.</p> <p>(si la destination n'est pas précisée sur la publicité : émissions de la compagnie au départ de la Suisse).</p>	Aucun

3 Combustibles des bâtiments

(représentent actuellement 29 % des gaz à effet de serre en Suisse, but : 0 %)

<i>Numéro</i>	<i>Mesure</i>	<i>Impact sur les finances fédérales</i>
C1	<p>Taxe CO₂ selon le Conseil fédéral</p> <p>Augmentation de la taxe CO₂ jusqu'à CHF 210 par tonne : La part augmentée est redistribuée à 100 %, selon la proposition du Conseil fédéral</p>	Aucun

	(loi actuelle : CHF 96 par tonne, max CHF 120).	
C2	<p>Renforcement du programme bâtiment</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage d'environ 200 millions à 1 milliard d'argent fédéral, augmentation par le biais du budget. Les cantons ne sont plus obligés d'y contribuer, car cette exigence freine trop l'assainissement. • Augmentation modérée des tarifs de subventionnement, pour inciter à aller de l'avant. 	800 millions/an
C3	<p>Programme de protection des locataires</p> <p>Programme spécial pour éviter les hausses de loyer, par une aide complémentaire à l'investissement conditionnée au plafonnement du total des « charges + loyer » pendant 10 ans, valable pour des appartements jusqu'à 100 m².</p> <p>(éligible lorsque l'abandon du fossile déclenche un surcoût sur la durée de vie réelle de l'investissement en comparaison de réinvestissement dans un système fossile)</p>	300 millions an
C4	<p>Interdiction ciblée du chauffage fossile</p> <p>Dès maintenant dans les nouveaux bâtiments et en cas de rénovation lourde de bâtiments existants (avec exception soumise à autorisation, si charge disproportionnée)</p>	—
C5	<p>Obligation d'assainissement énergétique pour les bâtiments les plus polluants</p> <p>Pour les bâtiments émettant plus de 30 KG de CO₂ par m²/an (≈11 litres de mazout par M²/an). Chaque année, cette valeur descend de 1 KG.</p> <p>(l'obligation n'exclut pas de bénéficier soutien pour assainir)</p>	—
C6	<p>Audit énergétique de tous les bâtiments</p> <p>Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB/GEAK) rendu obligatoire dès maintenant en cas de vente ou de travaux, et d'ici 5 ans pour tous les bâtiments construits avant 1995, à moins qu'ils aient déjà été assainis.</p>	—
C7	<p>Offensive d'information</p> <p>Grand offensive de conseil des propriétaires, avec outil en ligne et conseil personnalisé offert.</p>	50 millions

4 Soutien aux projets de décarbonisation de l'industrie en Suisse

(émissions énergétiques et non énergétiques = 17 %, but : forte réduction)

Numéro	Mesures	Impact sur les finances fédérales
D1	<p>Décarbonisation dans l'industrie</p> <p>Appels d'offre pour soutenir des projets de décarbonisation dans l'industrie (pour les projets non rentabilisables en 4 respectivement en 8 ans avec le système existant dit des « engagement volontaire en échange du remboursement de la taxe CO₂ »)</p> <p>On pense par exemple à des installations de récupération de chaleur ou à des systèmes solaires thermiques pour la chaleur des processus (food, nettoyage, vapeur, etc).</p>	200 millions/an
D2	<p>Construction pauvre en CO₂</p> <p>Soutien à la construction en bois afin de réduire l'usage de matériaux intensifs en CO₂ comme béton.</p>	100 millions /an

5 Stratégie réduction impact de l'agriculture sur le climat

(représente actuellement 11 % des gaz à effet de serre, but : forte réduction)

Numéro	Mesures	Impact sur les finances fédérales
E1	<p>Fixation du carbone dans l'humus</p> <p>Dans le cadre du budget agricole, instauration d'un « programme de ressources » pour étendre les pratiques permettant de renforcer la couche d'humus afin de fixer du carbone dans le sol.</p>	Aucun (financé dans le cadre du budget agricole)
E2	<p>Généralisation des compléments alimentaires pour les vaches</p> <p>En administrant des compléments alimentaires aux vaches, il est possible de réduire substantiellement leurs émissions de méthane pendant la digestion. Comme une molécule de méthane a un effet de réchauffement 27 fois plus puissant qu'une molécule de CO₂, c'est un levier important.</p>	Aucun (financé dans le cadre du budget agricole)
E3	<p>Programme de protection des marais</p>	20 millions/ans

	Les marais stockent beaucoup de CO ₂ , mais leur pérennité est parfois fortement compromise. Leur protection permet d'éviter des émissions supplémentaires de CO ₂ .	
--	--	--

Dans ce domaine, il faut rechercher une synergie étroite avec les efforts de protection de la biodiversité.

6 Produire assez d'électricité renouvelable

Il s'agit de disposer d'environ 45 TWh d'électricité en plus en 2050, et pour cela de multiplier par 6 la vitesse de déploiement PV. Il convient de disposer en 2050 d'une puissance installée de 50 GW (25x la puissance actuelle).

Numéro	Mesures	Impact sur les finances fédérales
F1	<p>Doublement des moyens pour la rétribution unique photovoltaïque</p> <p>Déblocage de la rétribution unique (RU) photovoltaïque par une utilisation plus rationnelle du supplément RPC existant.</p> <p>Avec le déclin de la prime de la « prime de marché pour la grande hydroélectricité » et en mettant fin à la thésaurisation, il est possible de passer de 200 à 400 millions francs par an pour la RU sans augmentation du prélèvement de 2,3 ct par kWh. Objectif : 1 GW déployée chaque année.</p>	—
F2	<p>Appel d'offre grands installations photovoltaïque sans autoconsommation</p> <p>Il s'agit de mettre en place une aide à l'investissement pour les grandes installations solaires sans autoconsommation, en particulier sur les toits agricoles et les infrastructures. Comme ces installations ne peuvent pas être financées par l'économie sur le timbre d'acheminement induite par l'autoconsommation, un soutien plus élevé est nécessaire. Leurs coûts totaux sont cependant les plus bas et elles injectent l'entier de leur production hivernale dans le réseau.</p> <p>Objectif : 500 MW déployé par ans, système d'appel d'offre, plafond de l'aide à CHF 500/KW)</p>	250 millions /an
F3	<p>Programme public d'investissement dans le stockage hydroélectrique</p> <p>Rehaussement et rénovation de barrages à accumulation,</p>	200 millions / an

	et ponctuellement installations de pompes additionnelles) Soutien jusqu'à 60 % des coûts	
F4	Programme d'aide à l'investissement dans des projets Power-to-x En particulier dans le but du stockage saisonnier	30 millions/an

7 Banque fédérale d'investissement pour le climat et « Climate bonds »

Numéro	Mesures	Impact sur les finances fédérales
G1	<p>Création d'une banque fédérale d'investissement pour le climat, avec émission de « Climate bonds »</p> <p>Levée de « Climate bond », en fonction de la demande, jusqu'à max 3 milliard/an, durée de 10 à 30 ans (coupons fixe, à environ 1 % en moyenne)</p> <p>Les sommes levées sont utilisés ainsi</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) pour l'octroi de prêt sans intérêt (ce qui signifie que la Confédération paye l'intérêt) 2) Pour le financement de projets climatiques de la Confédération elle-même. <p>L'Agio éventuel lors de l'émission sert de réserve pour couvrir d'éventuelles pertes sur débiteurs, puis revient à la Confédération sous forme de dividendes.</p> <p>Le prête est lié à l'objet (voiture, immeuble, machine, thermo-réseau) et se transmet avec la revente éventuelle de l'objet, sans devoir être remboursé au moment de la vente.</p>	<p>Capitalisation initiale : 1 milliard, à augmenter en cas de succès.</p> <p>Si peak de « climate bonds » à 20 milliard à 1 % = 200 millions par an pour couvrir la charge d'intérêt lors de l'octroi de prêts à zéro %.</p>

8 Recherche et développement

Numéro	Mesures	Impact sur les finances fédérales
H1	<p>Soutien public au développement et à l'industrialisation de systèmes de stockage d'électricité et de chaleur ainsi que la capture biologique du CO₂</p> <p>Contrairement au secteur financier ou informatique, les start-up de l'énergie ont tendance à s'enliser dans la « Death Valley » entre le laboratoire de recherche et l'application commerciale, car l'horizon temporel des</p>	100 millions /an

	<p>investisseurs est trop court. Or le développement de technologies de stockage nécessite des infrastructures lourdes, qui ne peuvent être rentabilisées que sur la durée. Cela nécessite un investissement public à fonds perdus.</p> <p>Priorités : amélioration du stockage d'électricité power-to-x, réduction de l'impact environnemental des batteries, stockage alternatifs d'énergie (air comprimé, géothermie, Aluminium, etc).</p> <p>Il convient en outre de renforcer les recherches pour optimiser la capture biologique du CO2 : forêts, sols, marais ou nouvelles solutions</p>	
--	---	--

9 Engagement climatiques internationaux de la CH, Coopération, financement

<i>Numéro</i>	<i>Mesures</i>	<i>Impact sur les finances fédérales</i>
I1	<p>Assumer l'engagement international selon l'accord de Paris</p> <p>La Suisse engage durablement 600 millions par an pour remplir ses obligations de Paris afin d'aider les pays pauvres à contenir leurs émissions et à s'adapter.</p>	<p>600 millions par an (en plus de l'aide publique au développement actuelle)</p>
I2	<p>Aide à la décarbonisation de l'électricité</p> <p>La Suisse conclut des programmes d'aide la décarbonisation de l'électricité dans les pays qui produisent de l'électricité avec du charbon ou du pétrole.</p>	<p>Dans le cadre ci-dessus</p>
I3	<p>Lutte contre la déforestation</p> <p>La Suisse mène un programme spécifique et coordonne les efforts internationaux contre la déforestation et le commerce des produits qui en sont issus (huile de palme, canne à sucre, soja)</p>	<p>Dans le cadre ci-dessus</p>

10 Place financière

Numéro	Mesures	Impact sur les finances fédérales
J1	<p>Interdiction des financements de l'industrie pétrolière</p> <p>La Suisse interdit aux banques d'octroyer des crédits ou d'autres facilités de financement (y-c fonds propres) dans l'exploration et l'extraction de produits fossiles</p>	–
J2	<p>Désinvestissement fossile par les caisses de pension</p> <p>Obligation pour les caisses de pension de se séparer des participations directes ou indirecte dans le pétrole, le gaz et le charbon, dans un délai de 5 ans.</p>	–
J3	<p>Désinvestissement des activités de déforestation</p> <p>La Suisse interdit aux banques d'octroyer des crédits ou d'autres facilités de financement (y-c fonds propres) dans déforestation et destruction des sols (LULUCF Land use, land-use change, and forestry)</p>	–
J4	<p>Reporting de l'impact climatique de chaque banque</p> <p>Chaque banque doit publier l'impact sur le climat de ses activités.</p> <p>Dans un premier temps, des estimations forfaitaires sectorielles sont admises.</p>	–

11 Récapitulatif financier

Les coûts et les effets d'investissement du plan de mesure sont les suivantes :

	Impulsion pour l'investissement par la Confédération, par an	Total de l'investissement déclenché, par an (y-compris l'impulsion fédérale)
Estimation de la situation de départ (Principalement des aides à l'investissement dans le solaire et l'hydro ainsi que le programme bâtiment)	500	3000

Effet additionnel du plan de mesure du PS		
<i>Transports (y-compris aérien)</i>	520	1140
<i>Bâtiment</i>	1150	4500
<i>Industrie</i>	300	800
<i>Electricité : solaire et hydro</i>	480	2550
<i>Agriculture et R&D</i>	120	120
<i>Coût de la banque pour le climat</i>	200	-
Sous-total plan de mesure du PS	2770	9110

Nouveau total actuel + plan de mesure PS	3270	12'110
---	-------------	---------------

Autres nouvelles dépenses courantes de la Confédération	
Engagements climatiques internationaux de la Suisse (coopération et financement)	600
mesure A5 "Stop à l'extension des autoroutes"	-300
Total des dépenses courantes additionnelles de la Confédération	3070
Dépense unique pour la capitalisation de la banque pour le climat (A renforcer en cas de grand succès)	1000

De notre point de vue, l'essentiel du financement de ces dépenses supplémentaires peut être couvert en renonçant à l'abolition du droit de timbre.